



**UNIVERSITÉ DE MANSOURA  
FACULTÉ DE PÉDAGOGIE  
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

# **Langue & Parole Théories et écoles**

**DR. ABDELWAHAB ELSAADANI  
Professeur adjoint en Linguistique française  
Université de Mansourah**

Revue de la Faculté de Pédagogie de Mansourah  
No (56) , Septembre 2004

## Résumé

*Les théories de la linguistique modernes ont soit la langue soit la parole comme objet d'étude, mais qui n'abordent pas forcément les problèmes du même point de vue. Le structuralisme en linguistique est un courant qui réunit un groupe d'écoles (fonctionnalisme, distributionnalisme, générativisme, ...) dans lesquelles la langue est étudiée comme un système doté d'une structure décomposable. La dénomination du concept langue – parole diffère d'une école à l'autre à l'intérieur du structuralisme (forme et substance, compétence et performance, ...). La linguistique énonciative réunit, elle – aussi, un groupe d'écoles (énonciation, pragmatique, ...), elle transmet la primauté de l'analyse linguistique à la parole. Dans ce courant, le linguiste ne décrit plus la langue mais la connaissance que le sujet parlant a de la langue.*

*Dans cette étude, nous traitons de l'évolution de la dichotomie saussurienne langue – parole dès la naissance du structuralisme jusqu'à l'avènement de la pragmatique.*

## Introduction

Certains apprentis – linguistiques, qui abordent pour la première fois les études linguistiques, pensent qu'ils sont devant une science nouvelle, une discipline scientifique vierge qui est née récemment et qui se développe.

Le fait de penser que la linguistique est le fruit du moment présent et de recherche spécifiquement modernes est une erreur car la linguistique réunit tout un passé. La linguistique existe depuis très longtemps. Elle est le produit de son passé et la matrice de son avenir.

Sur cette question, George Mounin, l'a bien montrée en écrivant, « croire que la linguistique vient d'éclater comme une coup de tonnerre dans un ciel serein serait une erreur. Depuis deux millénaires et demi au moins, les hommes conduisent sur leur langage une réflexion continue. L'histoire de celle-ci prépare à mieux voir en quoi conteste la spécificité des théories actuelles. Les Hindous, les Grecs, puis les Arabes, ont jeté les premiers surtout, les bases d'une analyse phonétique remarquable, et trop négligé pendant deux mille ans. »<sup>(1)</sup>

Cette science ne devait arriver à maturation qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. S'il fallait décerner à un homme le titre de fondateur de la

---

(1) George Mounin, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971, p.21.

linguistique générale structurale, cet honneur reviendrait au savant suisse, Ferdinand de Saussure, dont les conférences reconstruites à partir des notes de ses étudiants, ont été publiés en 1915 chez Payot sous le titre de « Cours de Linguistique Générale ». En effet, on peut distinguer à l'heure actuelle un grand nombre d'écoles à l'intérieur de la linguistique, mais toutes sans exception ont subi l'influence directe ou indirecte du cours de Saussure .

L'analyse linguistique structurale, depuis Saussure, repose sur le postulat fondamental de l'opposition **langue / parole**, et s'est donné pour but exclusif l'étude de la langue . Elle a rejeté hors de son champ d'action la **parole**, réalisation individuelle et accidentelle de **la langue** . Saussure a bien affirmé le primat de la langue sur la parole en écrivant, « *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.* »<sup>1</sup>

Les courants post- saussuriens de la linguistique européenne de l'école de Prague ou de l'école danoise, fidèles aux concepts de Saussure, ont exclu la parole de leur étude de même que l'école distributionnelle américaine de Bloomfield .

Parmi les linguistes français, Emile Benveniste paraît avoir été le précurseur du concept d'énonciation dans ses Problèmes de Linguistique générale ; on lui attribua, avec raison, le mérite d'avoir clairement transmis la primauté de l'analyse linguistique à **la parole** .

Dans cette perspective, le linguiste ne décrit plus la langue mais la connaissance que les sujets parlants ont de la langue . Marina Yaguello appelait cette perspective : « **la linguistique des locuteurs** » . Pour elle, « *le sujet parlant, est au centre du langage. Ce qui veut dire que, d'une part, le langage ne saurait être étudié en dehors de toute référence au locuteur, à ce qu'il est, à ce qu'il vit, et que, d'autre part, c'est avant tout à partir de notre expérience de locuteurs que nous sommes à même d'analyser le phénomène langage.* »<sup>2</sup>

Dans cette conception, se cristallise la pragmatique qui a réagi les excès du structuralisme prêtant une attention trop exclusive aux structures syntaxiques et aux unités de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> articulation. la pragmatique envisage le langage en référence aux interlocuteurs et à la situation du discours. Elle rend ainsi à la personne humaine sa place dans la linguistique, elle prend en compte les éléments de la langue dont le sens dépend des circonstances de l'acte de parole.

---

<sup>1</sup> - Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot , 1980, p.317.

<sup>2</sup> - Marina Yaguella, *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, 1981, p.12.

## Le structuralisme Saussurien

Les linguistes contemporaines s'accordent pour attribuer le rôle du développement de la linguistique structurale aux travaux de Ferdinand de Saussure. Deux facteurs principaux expliquent ce rôle: d'une part, l'explication par la linguistique de ce qu'est son **objet**, en tant que distinct de sa **matière**, le fait, d'autre part, qu'elle envisage les faits à décrire sous l'angle de leur structure, en isolant et décrivant les relations internes régulières qui en relient les éléments. Et ce qu'on appelle le structuralisme en linguistique moderne :

*« Ce terme signifie que toute langue est considérée comme un système de relations ou plus précisément comme un ensemble de système reliés les uns aux autres, dont les éléments (sons, mots, etc.....) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relient. »*<sup>1</sup>

Saussure distingue clairement la matière de la linguistique à son objet.

### 1. Matière et objet de la linguistique

La matière de la linguistique, c'est « *les manifestations du langage humain, qu'il s'agisse des peuples sauvages ou des nations civilisées, des époques archaïques, classiques ou de décadence, en tenant compte, dans chaque période, non seulement du langage correct et du beau " beau langage " mais de toutes les formes d'expression.* »<sup>2</sup>

L'objet de la linguistique, c'est « *le sous-ensemble des manifestations du langage que le linguiste " construit " en adoptant tel ou tel point de vue, en choisissant de s'intéresser à tel ou tel aspect de la matière* ». Si la matière est donnée d'avance, l'objet, lui, résulte de décisions. L'objet doit constituer un " **tout en soit** ", il doit constituer " *un principe de classification* " <sup>(3)</sup> et permettre par-là, une meilleure intelligibilité de la matière même.

#### 1. 1. Langage, langue et parole

Selon Saussure, le langage s'appliquant à tout le phénomène linguistique, « *a un côté individuel et un côté social, et l'on ne peut concevoir l'un sans l'autre.* »<sup>4</sup> Il divise le langage en langue et parole.

Opposée à la parole, la langue « *est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble des conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté*

---

<sup>1</sup> - John Lyons, *Linguistique générale*, Larousse, Paris, 1970, p. 71.

<sup>2</sup> - *Cours de linguistique générale*, P.25

<sup>3</sup> - *Cours de linguistique générale*, p. 25.

<sup>4</sup> - *Cours de linguistique générale*, p. 24.

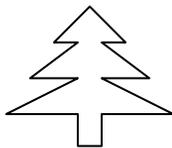
chez les individus. »<sup>1</sup> La langue est donc un phénomène social, un code commun à tous les membres d'une communauté linguistique. C'est « l'objet à la fois intégrale et concret de la linguistique. »<sup>2</sup> Au contraire, « la parole est un acte individuel de volonté et de l'intelligence. »<sup>3</sup> La parole est donc l'acte de l'individu qui utilise cette langue pour parler ou écouter. D'après cette dichotomie, la langue est essentielle, nécessaire. Par conséquent, Saussure affirme le primat de la langue sur la parole, la langue « est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul, ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'un sorte de contrat passé entre les membres de la communauté. [...] D'autre part, l'individu a besoin d'un apprentissage pour en connaître le jeu, la langue, distincte de la parole, est un objet qu'on peut étudier séparément. »<sup>4</sup>

C'est ainsi qu'on peut constater que la langue est le domaine de l'analyse linguistique au structuralisme Saussurien.

### 1. 1. 1. **Éléments internes et éléments externes de la langue**

Saussure reproche à ses prédécesseurs de concevoir la langue comme une simple « nomenclature »<sup>5</sup>, c'est – à – dire une liste de termes correspondant à autant de choses.

Par exemple :



ARBOR



EQUUS

Selon cette conception ; langue comme nomenclature, à chaque objet du monde correspond un nom qui le désigne et on envisage les termes de la langue séparément les uns des autres.

À cette conception, Saussure oppose celle selon laquelle « la langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres »<sup>(1)</sup>:

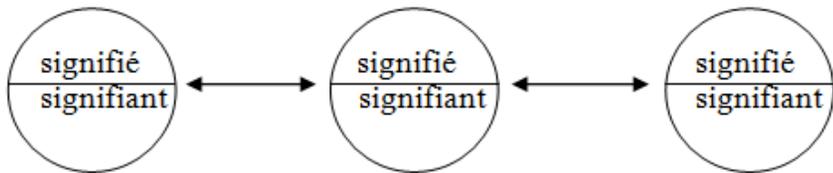
<sup>1</sup> - Cours de linguistique générale, p. 25.

<sup>2</sup> - Cours de linguistique générale, p. 23.

<sup>3</sup> - Cours de linguistique générale, p. 30.

<sup>4</sup> - Cours de linguistique générale, 31

<sup>5</sup> - Cours de linguistique générale, 97



Selon lui, la langue est tout organisée, à l'intérieur duquel chaque terme est défini par les relations qu'il entretient avec tous les autres. Et c'est la principale thèse de la linguistique structurale : « *La langue n'est pas un simple répertoire des mots, une liste de nomenclatures, mais un système de signes exprimant des idées.* »<sup>2</sup>

Un système au sens structurale est un ensemble homogène d'éléments qui « *lient les uns par rapport aux autres, si bien que, si l'un des termes est modifié, l'équilibre du système est affecté.* »<sup>3</sup>.

Ainsi conçu, la langue peut donner lieu à deux types d'étude. D'un côté, elle peut être mise en relation avec des faits qui lui sont extérieurs (historique, politique, sociaux, etc. ....). Une telle linguistique est une linguistique externe qui « *peut accumuler détail sur détail sans se sentir serrée dans l'étau d'un système. Par exemple, chaque auteur groupera comme il l'entend les faits relatifs à l'expansion d'une langue en dehors de son territoire ; si l'on cherche les facteurs qui ont créé une langue littéraire en face des dialectes, on pourra toujours user de la simple énumération ; si l'on ordonne les faits d'une façon plus ou moins systématique, ce sera uniquement pour les besoins de la clarté.* »<sup>4</sup>

À l'inverse, une linguistique interne de la langue s'intéresse à ce qui est susceptible de changer le système. Pour le monter, Saussure fait cette comparaison avec le jeu d'échecs :

« *Là, il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne : le fait qu'il ait passé de Perse en Europe est d'ordre externe ; interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système : mais si je diminue ou augmente le nombre des pièces, ce changement-là atteint profondément la " grammaire du jeu.* »<sup>5</sup>

<sup>1</sup> - Cours de linguistique générale, .p. 159

<sup>2</sup> - Cours de linguistique générale, .p. 33

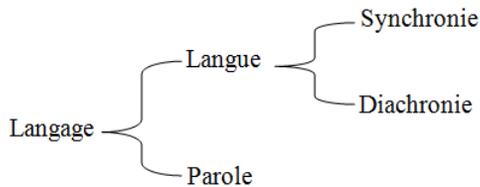
<sup>3</sup> - Jean Dubois, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p. 475.

<sup>4</sup> - Cours de linguistique générale, p. 140.

<sup>5</sup> - Ibid., p. 43.

Ainsi pour Saussure, la linguistique structurale a recours à une autre distinction : entre l'étude diachronique qui trace l'évolution de la langue sur " l'axe des successivités " et l'étude synchronique qui prend pour l'objet le système

De la langue, à un moment donné, sur « l'axe des simultanités. »<sup>1</sup> Dans le tableau suivant<sup>2</sup>, Saussure concrétise la forme rationnelle que doit prendre l'étude linguistique :



La distinction **langue / parole** est renforcée par la différence entre synchronie et diachronie ; seul le point de vue synchronique permet d'envisager la langue comme système (ou structure) ; comme le montrent les définitions suivantes :

« La linguistique synchronique s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistant et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective.

*La linguistique diachronique étudiera au contraire les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux. »<sup>3</sup>*

La priorité de la linguistique structurale porte sur la langue considérée d'un point de vue synchronique.

Il est opportun d'examiner de plus près les raisons pour lesquelles Saussure maintient que l'étude synchronique révèle la véritable nature de la langue et que le linguiste doit laisser provisoirement de côté l'étude diachronique.

En parlant, nous ne sommes pas du tout conscients des dimensions historiques de la langue : celui qui sait que " **tête** " vient du latin vulgaire **testa** n'a pas nécessairement une meilleure maîtrise de la langue que celui qui l'ignore.

---

<sup>1</sup>- Cours de linguistique générale, p. 119.

<sup>2</sup>- Cours de linguistique générale, p. 139.

<sup>3</sup>- Cours de linguistique générale, p. 140.

Tout ceci revient à dire que les considérations diachroniques n'entrent pour rien dans le fonctionnement moral de la langue. Dans un seul énoncé nous utilisons un mélange d'éléments très hétérogènes de mots d'origines diverses qui sont entrés dans le Français à des époques différentes mais qui font partie de la langue actuelle. C'est donc la synchronie qui « *est la seule et vraie réalité pour le sujet parlant.* »<sup>1</sup>

En Bref, le véritable objet de l'analyse linguistique n'est pas le changement historique, mais l'interaction des unités à l'intérieur du système à un moment donné. Ce système homogène est " un état de langue", c'est-à-dire « *un espace de temps plus ou moins long pendant lequel la somme des modifications survenue est minime. Cela peut être dix ans, une génération, un siècle, davantage même.* »<sup>2</sup>

## **2. La langue comme système de signes**

Pour Saussure, la notion du mot est ambiguë et floue ; il lui substitue celle du signe. Le véritable objet de la linguistique structurale « *est l'étude interne et synchronique des systèmes de signes que constituent les états de langue.* »<sup>3</sup>

### **2. 1. Signe, signifiant, signifié**

Le signe linguistique est "une entité psychique à deux faces" que Saussure appelle le signifiant (l'image acoustique) et le signifié (le concept). Ils sont tous les deux psychiques, le signifiant parce que c'est une image acoustique et non une suite de sons et que « *sans remuer les lèvres ni la langue, nous pouvons nous parler à nous-même.* »<sup>4</sup>, et le signifié parce que c'est le concept que nous avons du monde réel, concept qui peut différer de société en société et de langue en langue.

### **2. 2. Arbitraire et linéarité du signe**

D'après Saussure, le signe linguistique possède deux caractères primordiaux : le principe de « *l'arbitraire du signe* »<sup>5</sup>, et celui de la « *linéarité du signifiant.* »<sup>6</sup> La première chose à signaler sur le signe est sa nature arbitraire. Ce n'est pas une caractéristique innée du signifiant qui le rattache à un certain signifié ; ceci est dû uniquement à une convention, à une contrainte sociale. Pour l'affirmer Saussure nous cite cet exemple :

---

<sup>1</sup> - Cours de linguistique générale, 128

<sup>2</sup> - Cours de linguistique générale, p. 142.

<sup>3</sup> - Jacques Moeschler , *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin, 2000, p.22

<sup>4</sup> - Cours de linguistique générale, p. 98.

<sup>5</sup> - Cours de linguistique générale, p. 100.

<sup>6</sup> - Cours de linguistique générale, p. 103.

*« Ainsi l'idée de " sœur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons [ s - æ - r ] qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langue différente. »<sup>1</sup>*

Dans la langue, le signifiant et le signifié sont indissolublement liés. Cela ne veut pas dire, cependant, que ce lien soit naturel. Au contraire, il est arbitraire. Une autre suite de sons pourrait aussi bien signifier " sœur ". Ce qui donne à " sœur " sa signification ; c'est sa place dans ce système de valeur qu'est la langue française.

Le deuxième caractère du signe est **la linéarité**. Le signe linguistique est articulé, c'est - à - dire composé d'éléments discrets qui se suivent de façon linéaire. Toutes les relations syntagmatiques qui caractérisent la langue sont la conséquence de cette linéarité ; pour cela, Saussure dit que *« tout le mécanisme de la langue en «dépend»<sup>2</sup>, et que « dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois. Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons qui ont pour rapport l'étendue peuvent être appelées syntagmes. »<sup>3</sup>* Pour Saussure, les relations entre les signes qui constituent la langue, ont deux types : les rapports syntagmatiques et les rapports paradigmatisques.

### **Les rapports syntagmatiques**

Ces rapports, fondés sur le caractère linéaire, sont les rapports de successivité et de contiguïté qu'entretiennent les signes dans la chaîne parlée, ils ont deux niveaux : celui de phonème et celui de la phrase. Dans l'exemple [bar], le son [a] entretient une relation avec [b] et [r] différente de celle qu'il entretient avec eux comme dans [bra]. Il est donc remarquable que *« chaque phonème entretient des rapports syntagmatiques avec les autres phonèmes de la langue. »<sup>4</sup>*

À un autre niveau, dans la phrase, deux unités ne peuvent jamais se trouver au même point de la chaîne parlée ; leur position détermine les

---

<sup>1</sup> - Cours de linguistique générale, p. 100.

<sup>2</sup> - Cours de linguistique générale, p.103.

<sup>3</sup> - Cours de linguistique générale, p. 170.

<sup>4</sup> - André Martinet et alli., *La linguistique, Guide alphabétique*, Denoël, Gort hier, 1969, p. 280.

différents aspects des relations entre elles (morphologie du verbe par exemple. Considérons ces deux exemples :

*Les enfants aiment la grand-mère.*

*La grand-mère aime les enfants.*

Le rapport syntagmatique ; rapport " in praesentis " dans la chaîne parlée, est cependant tributaire de l'existence d'autres rapports entre les signes, rapports « *in absentia* »<sup>1</sup> , que Saussure appelle rapports paradigmatiques.

### **Les rapports paradigmatiques**

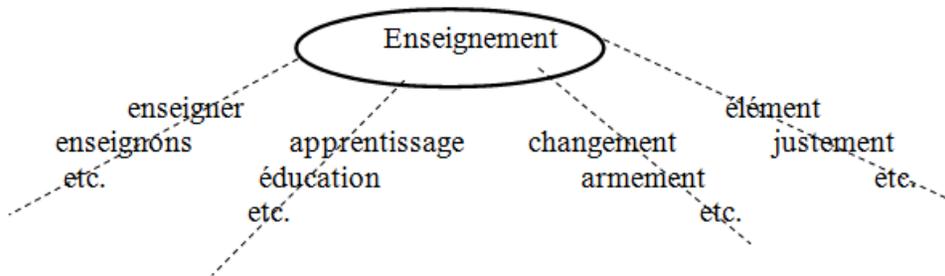
Les termes d'une langue se contractent entre eux des "rapports", c'est-à-dire que s'établissent dans le cerveau du locuteur des rapprochements entre les mots. Par exemple, enseignement évoque enseigner, apprentissage, armement, etc. . Les rapports paradigmatiques sont ces rapports associatifs, qui peuvent se situer, comme le montre la figure ci-dessous<sup>2</sup>:

-au niveau du signifiant et du signifié.

-au niveau du signifié seulement.

-au niveau de la formation du mot (suffixe semblable - ment)

-au niveau du signifiant seul (rime), sans relation grammaticale.



Cette distinction ne signifie pas que les deux types de rapports sont séparables, par contre, ils sont "solidaire" à l'analyse linguistique.

C'est ainsi que le structuralisme Saussurien repose sur la dichotomie langue / parole. La langue occupe une situation primordiale ; c'est le système d'expression globale qui sert de moyen de compréhension à l'intérieur d'une certaine communauté humaine. Elle constitue un système de signes, dans le quel signifiant et signifié sont unis pour former

<sup>1</sup> - *Cours de linguistique générale* ,p. 171.

<sup>2</sup> - *Cours de linguistique générale* ,p. 175.

un tout. Elle est aussi un bien social, ou pour mieux dire, une disposition propre et commune à tous les membres d'une communauté linguistique. La parole, au contraire, est l'usage que chaque membre de la communauté linguistique fait du système d'expression considéré. Pour Saussure, l'objet de la linguistique est l'étude interne et synchronique de la langue comme système de signes.

### **L'école de Copenhague et la dichotomie Langue & Parole**

L'école de linguistique structurale de Copenhague, dite glossématique, est issue directement du Cours. Elle est représentée par le linguiste danois Louis Hjelmslev ( 1899- 1965 ) dans les années 30. C'est en 1943 qu'apparaît, en danois, l'exposé systématique de cette théorie qui est traduite en français en 1968.<sup>1</sup>

Louis Hjelmslev s'est considéré comme le seul véritable continuateur de l'enseignement de Saussure. C'est pourquoi l'essentiel de la linguistique Hjelmslevienne repose sur les dichotomies langue / parole, forme et substance, signifiant et signifié.

Selon lui, la langue est un système où l'énoncé est vu comme un processus qui consiste en combinaison d'éléments. Ces éléments entretiennent entre eux, et avec l'ensemble, des rapports de dépendance qui sont le véritable objet de la description scientifique. Ces rapports sont conçus comme des fonctions<sup>2</sup>, au sens mathématique du terme, dans la mesure où l'on a deux variables, l'une influençant l'autre.

Pour Hjelmslev, « *la langue est une structure indépendante qui ne peut être définie que par ses relations internes* »<sup>3</sup>. Et pour que le linguiste analyse un texte, il doit seul le partager en objets plus petits, mais aussi bien dégager les relations et les interdépendances qui existent entre les parties du tout :

*« L'analyse du texte est menée par des étapes successives en dégageant dans le texte des unités de moins en moins générales, le texte étant, par exemple, divisé en périodes, chacune de celles-ci en propositions, chaque proposition en mots, chaque mot en syllabes, chaque*

---

<sup>1</sup> - Louis Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage* ; Trad. . Franç., Paris, éd. de Minuit, 1968.

<sup>2</sup> - Fonction (en math.) : Relation qui existe entre deux quantités, telle que toute variation correspondante de la seconde.(Petit Robert1,DICTIONNAIRES LE ROBERT,1981 ,P.801

<sup>3</sup> - Frédéric François, *La linguistique*, p.u.f., Paris, 1980, p. 71.

*syllabe en parties de syllabe ( phonème. Après chaque étape, il conviendra de faire l'inventaire des éléments qui ont les mêmes relations. »<sup>1</sup>*

Pour assigner une autonomie à la description linguistique, Hjelmslev voulait développer à l'extrême la conception de **la langue** comme **forme** et non comme une **substance** :

*« Pour lui, comme pour Saussure, la langue est une forme et non une substance et, comme pour Saussure, la substance [ le son, le sens ] n'a pas d'importance en soi : elle peut être phonique, graphique, gestuelle, pour les signifiants ; pour les signifiés, plus que pour Saussure " les valeurs " abstraites des termes ( opposés par leurs relations réciproques, ont seules une existence : le sens amorphe, la substance du contenu même " formée " se voient rejetés. »<sup>2</sup>.*

Bien que l'analyse linguistique Hjelmslevienne repose directement sur les dichotomies saussuriennes, elle substitue aux concepts saussuriens un nouvel appareil conceptuel:

*“ La dichotomie saussurienne signifiant – signifié se voit élaborer comme une opposition de deux plans: celui de l'expression et celui du contenu, chacun de ce plan ayant une substance et une forme. La dichotomie langue-parole devient l'opposition entre schéma et texte ou usage. ”<sup>3</sup>*

A la LANGUE, Hjelmslev préfère schéma ; pour désigner la PAROLE, le discours, il emploiera le terme usage.

Quant aux axes de l'analyse paradigmatisques et syntagmatiques, Hjelmslev les appelle : « *fonction ou-ou* »<sup>4</sup> ou encore " *système* " ; et " *fonction et-et* " ou encore " *processus* ". Martinet nous explique ce que Hjelmslev signifie par ces fonctions :

*« une distinction essentielle est celle qu'on constate entre fonction dite et-et, ou jonction, qui comporte la coexistence des deux fonctifs, et la fonction dite ou-ou, ou distinction qui suppose une alternance de deux fonctifs. La jonction caractérise le texte, où les divers éléments coexistent ; la disjonction est le propre du système, où ce que l'on a réellement est le*

---

<sup>1</sup> - André Martinet, *Au sujet des fondement de la théorie linguistique de Hjelmslev*, in linguistique volume 36, p.u.f., Paris, 2000, p. 79.

<sup>2</sup> - George Mounin, *La linguistique du 20<sup>e</sup> siècle*, 1<sup>e</sup> éd. , p.u.f., Paris, 1975, p. 130.

<sup>3</sup> - Ibidem

<sup>4</sup> - Le mot fonction a chez Hjelmslev une valeur qui rappelle celle qu'a ce mot en mathématiques, sans être tout à fait identique : une fonction est un rapport entre deux termes, de telle sorte qu' une interdépendence est une fonction entre deux constants, une détermination une fonction entrer une constante et une variable, une constellation une fonction entre deux variables. Les deux termes de la fonction sont dites fonctifs.

André Martinet, *Au sujet des fondements de la théorie de Hjelmslev*, Op.cit., P.78

choix entre tel ou tel élément. les termes que «l'auteur retient, en définitive, pour désigner ces deux types de fonctions, sont **relation** pour le premier, **corrélation** pour le second.»<sup>1</sup> .

Enfin, il est à signaler que le grand principe Saussurien, qui affirme que « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »<sup>2</sup>, devient sous la plume de Hjelmslev le principe de "l'immanence" à l'opposé de « la transcendance. »<sup>3</sup>

En un mot, Hjelmslev a toujours présenté sa tentative comme la prolongation et l'épanouissement, sous une forme plus rigoureusement scientifique, des idées Saussuriennes surtout la dichotomie **langue / parole**.

### **L'école distributionnelle (Le distributionnalisme)**

Cette école, connue également sous le nom de structuralisme américaine, s'est développée à partir de l'œuvre de Léonard Bloomfield (1887-1949). Si Saussure est influencé par la psychologie, Bloomfield, lui, fonde sa théorie sur la théorie du comportement appelé behaviorisme. Il considère que la langue fonctionne selon les mêmes principes de stimulus et de réponse que le comportement. Aussi la tâche du linguiste serait-elle la description des rapports entre stimulus linguistique et réponse linguistique. Pour Bloomfield, « le linguiste ne s'occupe uniquement des signaux linguistiques. »<sup>4</sup> Il s'agit pour lui de décrire la communication linguistique à partir de ses faits observables, comme le ferait « une observateur venue d'une autre planète. »<sup>5</sup> C'est pourquoi le premier objectif de cette école est la description de la langue, par opposition à la parole ; elle « visait à décrire une langue, considérée comme un " stock d'énoncés matériels " (corpus), sans en prendre en considération la signification des énoncés ou la situation de communication ; il s'agissait seulement de repérer des régularités et de construire des classes paradigmatiques à partir de là. »<sup>6</sup>

La caractéristique fondamentale du distributionnalisme concerne son opposition à l'égard du sens. Alors que la plupart des linguistes considère que la langue met en relation formes phoniques et sens, l'objectif

---

<sup>1</sup> - André Martinet, *Au sujet des fondement de la théorie linguistique de Hjelmslev*, PP. 78-79.

<sup>2</sup> - Cours de linguistique générale, Op. Cit. P. 317.

<sup>3</sup> - Prologomènes à une théorie du langage, Op. Cit. PP. 10 et 13.

<sup>4</sup> - Léonard Bloomfield, *Language*, Trad. Française, *Le langage*, traduit par Janick Gazio, avant-propos de Frédéric français, Paris, Payot, 1970. p.35.

<sup>5</sup> - Ibid. p. 29.

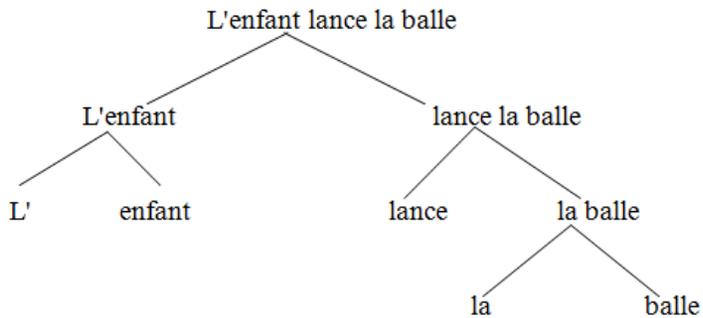
<sup>6</sup> - Jean Louis, chiss et alli, *Linguistique française, Initiation à la problématique structurale 1*, Hachette, Paris, 1993, p. 64.

des distributionnalistes consiste à vouloir rendre compte du fonctionnement linguistique par la seule prise en compte de la forme phonique. « *L'étude linguistique doit toujours partir de la forme phonique et non du sens.* »<sup>1</sup>

Pour Bloomfield, le sens est un fait externe aux signaux linguistiques qui naît des rapports qu'entretiennent les individus avec les situations et la réalité objective. Il voit que « *tout énoncé peut être totalement décrit en termes de formes lexicales et grammaticales ; nous devons seulement nous souvenir que les sens ne peuvent pas être définis dans les termes de notre science. Tout morphème peut pleinement être décrit (son sens mis à part) comme groupe d'un phonème ou plus, disposé d'une certaine façon [...] . Toute forme complexe peut être pleinement décrite (son sens mis à part) en termes des formes constituants immédiats\* et des termes grammaticaux (taxèmes) qui permettent l'arrangement de ces formes constituants.* »<sup>2</sup>

C'est ainsi que toute forme linguistique est analysable en unités de rang immédiatement inférieur qui se représente généralement sous formes d'arbres.

Soit la phrase : **l'enfant lance la balle.**



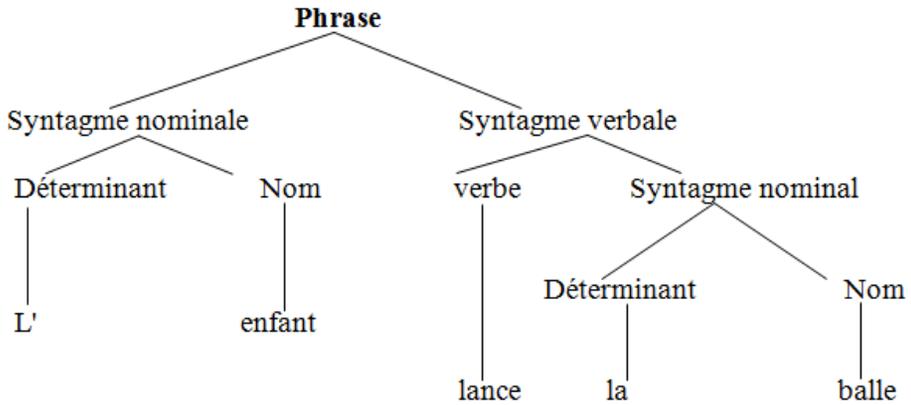
<sup>1</sup> - *Langage*, op. cit, p.154.

\*La théorie de la structure en constituants immédiats d'une phrase pose comme principe que toute phrase de la langue est formée non d'une simple suite d'éléments discrets, mais d'une combinaison de constructions formant les constituants d'une phrase, ces constituants étant à leur tour formés de constituants ( de rang inférieur ) : une phrase est ainsi faite de plusieurs couches de constituants . Soit la phrase : **l'enfant lance la balle** . La théorie des constituants en décrit la structure comme la combinaison de deux constituants : un syntagme nominal ( l'enfant ) et un syntagme verbal ( lance la balle ) .

- Jean Dubois et alli, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, op. cit. p. 114.

<sup>2</sup> - *Langage*, op. cit pp. 158 – 159.

## Analyse en constituants immédiats



### Analyse en constituants immédiats catégorisés

Il est constant que l'étude de la langue se base sur l'analyse en constituants immédiats sous formes d'arbres. Cette analyse en constituants immédiats suppose une description préalable des catégories grammaticales. Mais elle ne suppose pas la nécessité d'une analyse fonctionnelle : les étiquettes sujet de et objet de ne font pas partie du matériel descriptif nécessaire pour l'analyse en constituants.

Il est finalement à signaler que, comme Saussure, Bloomfield affirme que l'étude de **la parole** n'est pas la tâche essentielle de la linguistique. Cependant, ils diffèrent sur un point : Saussure voit la nécessité d'un recours au sens dans l'analyse de la langue, Bloomfield en use avec beaucoup de caution, considérant que l'étude du sens est le point faible de la linguistique.

### Le fonctionnalisme d'André Martinet

Avant d'essayer d'exposer le concept de Martinet au sujet de la dichotomie Langue / Parole, il est bon de signaler que « *Martinet est le linguiste français qui a recueilli en France l'héritage théorique véritable de Saussure, pendant longtemps sous-estimé très gravement avant lui notamment par Benveniste, et mal mis en évidence par Bally et Sechechay dans leurs œuvres personnelles.* »<sup>1</sup>

Après la seconde guerre mondiale, Martinet dirige, de 1947 à 1955, le département de linguistique de l'université Columbia. Il y fait connaître la linguistique européenne à ses étudiants et à ses collègues et encourage « *la traduction américaine que Wade Baskin a donnée du Cours de*

<sup>1</sup> - George Mounin, *La linguistique du 20<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 161.

*Saussure. De son retour en France, il met en contact les jeunes générations de linguistes avec Sapir, Bloomfield, Harris, Joos, Hockett, Gleason, Pike, qu'on ne voyait jamais cités avant lui comme références de base.»<sup>1</sup>*

C'est ainsi, issu du structuralisme européen élaboré notamment par Saussure et par Troubetzkoy, le programme de la linguistique fonctionnelle visée à « *étudier le langage humain en lui-même et pour lui-même. Ceci rappelle bien sûr l'énoncé qui termine les Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure.* »<sup>2</sup>

De la définition ci-dessus, on dégage que les fonctionnalistes sont influencés par les Cours de Saussure sans se déclarer ouvertement postsaussuriens. Martinet nous illustre les raisons pour lesquelles sa désignation de la linguistique soit différente :

« *Si nous partons de " langage humain " et non de " langue ", c'est que l'expérience a montré que le linguiste ne pouvait se désintéresser de la parole, puisque c'est l'observation des faits «perceptibles guidée par la pertinence communicative qui permet de dégager le système, c'est à quoi Saussure pensait sans doute restreindre de langue. C'est bien l'activité langagière de l'homme tout entière qui doit retenir notre attention, et comme cette activité ne s'exerce jamais que dans le cadre de langues particulières, ce sont ces langues qu'il nous faut étudier en priorité et comme autant d'objet distincts.* »<sup>3</sup>

Le fonctionnaliste ne peut donc marginaliser, comme chez Saussure, le rôle de la parole car « *la langue est représentée à tous les points du circuit de la parole. [...] Elle est l'ensemble des comportements physiques, directement observables ou non, relatifs à un certain type de communication, communs à tous les membres d'une communauté.* »<sup>4</sup>

La pensée de Martinet se situe sur ce point dans une perspective exactement opposée à celle de Saussure. Pour celui-là, la distinction entre **langue et parole** peut s'exprimer en terme de « *code et message, le code étant l'organisation qui permet la rédaction du message pour en dégager le sens.* »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> - George Mounin, *La linguistique du 20<sup>e</sup> siècle*, op. cit., pp. 161-162

<sup>2</sup> - André Martinet, Pour une linguistique des langues, in *linguistique 2<sup>e</sup>* . 36 1/2 sous le titre : " *les introuvables*, d'André Martinet " , p.u.f. , Paris, 2000, p. 19.

<sup>3</sup> - André Martinet, Pour une linguistique des langues, in *linguistique 2<sup>e</sup>* . 36 1/2 sous le titre : " *les introuvables*, d'André Martinet " , p.u.f. , Paris, 2000, p. 19.

<sup>4</sup> - André Martinet, *La pertinence*, in *linguistique 37 1/2* , Op. cit., P. 100.

<sup>5</sup> - André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Op. cit., p. 25.

L'opposition **langue ~ parole** peut nous entraîner à croire que « *la parole possède une organisation indépendante de celle de la langue, de telle sorte qu'on pourrait, par exemple, envisager l'existence d'une linguistique de la parole en face de la linguistique de la langue. Or il faut bien se convaincre que la parole ne fait que concrétiser l'organisation de la langue.* »<sup>1</sup>

Pour affirmer l'impossibilité de maintien de l'opposition entre langue et parole, Martinet a recours au principe de la pertinence phonologique\* :

« *Ce qui, dans la matière phonique de l'énoncé, ressortit à la linguistique est ce qui caractérise, non l'individu, mais la langue qu'il parle, c'est-à-dire les manifestations du faisceau d'habitudes acquises qu'il a en commun avec les autres membres de la communauté linguistique pour communiquer vocalement.* »<sup>2</sup>

Martinet affirme que le principe de la pertinence, vis-à-vis de l'opposition langue ~ parole, doit finalement aboutir à son rejet pur et simple . Il ajoute à ce sujet qu'« *il est clair que si les traits pertinents de la substance phonique doivent être considérées comme des éléments constitutifs d'une langue et c'est là le message fondamental de la phonologie , comme on ne saurait nier qu'ils appartiennent à la parole au sens le plus normal du terme , cela veut dire qu'ils participent conjointement de la langue et de la parole, ce qui rend impossible le maintien de l'opposition.* »<sup>3</sup>

Le principe de pertinence se réalise à travers deux types biens distincts :

**- Une pertinence distinctive :**

Ce type est assuré par les phonèmes qui « *ont une forme constituée de traits distinctifs, mais qui n'ont pas de sens.*»<sup>4)</sup>

Rappelons qu'un trait pertinent est un trait phonique qui, à lui seul, différencie deux unités distinctives. Si l'on compare /f/ et /v/ ( /f̥ / ~ /v̥ /

---

<sup>1</sup> - Ibidem

\*La pertinence est le " caractère d'un élément linguistique grâce auquel on peut mettre en évidence sa fonction de communication : / t / et / d / sont des phonèmes en français, et le seul trait qui les distingue ( la sourdité de / t / opposé à la sonorité de / d / ) , est pertinent, parce qu'il suffit à distinguer l'unité teint de l'unité dain ". (George Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, P. 256.)

<sup>2</sup> - André Martinet, *La pertinence*, in *linguistique* 37 1/2 , Op.cit., PP. 97-98.

<sup>3</sup> - André Martinet, *La pertinence*, in *linguistique* 37 1/2 , Op.cit., P.100.

<sup>4</sup> - Colette Feuillard, *Le fonctionnalisme d'André Martinet*, in *linguistique* 37 F. 1, / 2001, P.u.f, Paris, P. 9.

), ( fin ~ vin ), on constate qu'ils ne se différencient que par la voix /v/ est « voisé » tandis que /f/ est « non voisé ».

L'opposition « voisé » ~ « non-voisé » qui permet de différencier les phonèmes /f/ ~ /v/ permet également de différencier d'autres couples de phonèmes :

« Non voisé »	/p/	/f/	/t/	/s/	/ʃ/	/k/
« Voisé »	/b/	/v/	/d/	/z/	/ʒ/	/g/

**- Une pertinence significative :**

Ce type est assumé par les monèmes, « doués d'une valeur significative supportée par des éléments formels qui ne sont pas toujours isolables dans l'énoncé, comme en témoigne l'amalgame **du** réunissant les monèmes **de** indiquant le provenance et **le** " défini " dans **il revient du cinéma.**»<sup>1</sup> Il est donc clair que l'application du principe de la pertinence aux données de la langue implique que « toute unité linguistique est interprétée, classée et se définit non par sa réalité physique mais par ses relations avec les autres unités de la langue, c'est-à-dire par sa fonction.»<sup>2</sup>

La pertinence communicative fonde la substance de la théorie de double articulation qui implique une solidarité fonctionnelle entre phonème et monème. La question qui se pose : Qu'est-ce que la double articulation ?

On dit souvent que le langage humain est «doublement articulé.»<sup>3</sup> Expliquons ce que Martinet signifie par cette double articulation .

La plupart des énoncés sont décomposables en unités significatives minimales. Ainsi, l'énoncé [ivmã3vit] ( Yves mange vite ) est décomposable en trois unités significatives minimales : [iv] (Yves), [mã3] (mange), [vit] (vite). Chaque unité significative présente une double face : une face matérielle enregistrable sur magnétophone (la forme orale ou phonique appelée le signifiant) et une face non matérielle (le sens ou contenu sémantique appelé le signifié). Ces unités sont dites minimales car on ne peut pas les décomposer en unités significatives plus petites, c'est-à-dire en unités douées d'une forme vocable et d'un sens. Ces unités significatives minimales, André Martinet les appelle des **monèmes**. Lorsque l'on dit que les énoncés d'une langue s'articulent en monèmes, on

<sup>1</sup> - Colette Feuillard, *Le fonctionnalisme d'André Martinet*, in linguistique 37 F. 1, / 2001, P.u.f, Paris, P. 9.

<sup>2</sup> - A. Fahmi, *Le fonctionnalisme en linguistique*, Nahdate Misr, Le Caire, 1984, P. 61.

<sup>3</sup> - André Martinet, *Éléments de Linguistique générale*, Op.cit., P.13.

veut tout simplement dire que l'on peut les décomposer ou les analyser en monèmes. La décomposition d'un énoncé en monèmes correspond à la première articulation. On notera que les énoncés peuvent parfois se réduire à un seul monème : par exemple [jɛr] (hier) en réponse à la question *Quand est-il arrivé ?*

Le monème peut être décomposé en un certain nombre de sons ou de productions phoniques. Ainsi, la forme [vit] (vite) est décomposable en trois sons : la consonne [v] suivie de la voyelle [i], elle-même suivie de la consonne [t]. Il est en effet souhaitable qu'à des signifiés distincts correspondent des signifiants distincts. Les monèmes [vit] (vite) et [pø] (peu) présentent des formes très dissemblables : ces formes ne comportent ni le même nombre de sons ni les mêmes sons. Parfois, des monèmes présentent des formes qui ne se différencient que par un seul son. Tels sont par exemple le cas de [vit] (vite) et de [rit] (rite) qui ne se différencient que par la consonne initiale, de [vit] (vite) et de [vut] (voûte) qui ne se différencient que par la voyelle. Dans les exemples ci-dessus les monèmes ne se distinguent que par une seule production phonique qui est appelée unité distinctive. Ces unités distinctives, qui correspondent à la deuxième articulation, sont appelées des *phonèmes*.

Il est à signaler que la double articulation permet de distinguer la communication linguistique humaine et la communication non linguistique animale. Par conséquent, parler de langue à propos des animaux est abusif pour trois raisons ; « *d'abord, on ne sait pas toujours s'il y a intention de transmettre de l'information ou simple réflexe ; ensuite, le signifiant n'est pas nécessairement de nature phonique ; enfin et surtout, les signifiants quelle que soit leur nature (acoustique, olfactive, visuelle ou tactile), ne sont pas décomposables en unités distinctives. La communication ne connaît pas la double articulation. C'est la raison pour laquelle les animaux n'ont qu'un répertoire très limité de messages. On résume tout cela en disant que la communication animale est de nature non langagière.*»<sup>1</sup>

**La grammaire générative et transformationnelle  
de Chomsky./ Compétence et performance  
selon Noam Chomsky.**

Ayant eu sous les yeux la pensée des contemporains de Saussure et de Troubetzkoy, Chomsky a subi plusieurs mutations importantes. On considère généralement de trois moments distincts : la théorie développée

---

<sup>1</sup> - Builles (J.M.), *Manuel de la linguistique descriptive*, Nathan, Paris, 1998, P.10.

dans *Syntactic structure*<sup>1</sup> la théorie standard développée dans *Aspects of the theory of syntax*<sup>2</sup> la théorie standard étendue développée à partir de *Studies in semantics in generative grammar*<sup>3</sup>

Dans tous les cas, Chomsky voit que « *une théorie linguistique tente d'expliquer la faculté du sujet parlant d'émettre et d'interpréter des phrases nouvelles et de rejeter d'autres nouvelles séquences comme non grammaticales sur la base d'une expérience linguistique limitée.* »<sup>4</sup>

Ce qui nous intéresse dans cette étude, c'est sa pensée au sujet de la dichotomie Saussurienne **langue ~ parole**. On a déjà montré que la langue, chez Saussure, est un phénomène social, le code commun à tous les membres de la communauté linguistique et que la parole est un acte individuel. La langue, comme système de signes, constitue un tout cohérent, un système, dont chaque élément est défini par l'ensemble des relations qu'il entretient avec les autres membres des systèmes. Toutefois, en grammaire générative, on considère « *la langue en mouvement et en envisage le concept de " locuteur idéal " pourvu d'une compétence qui sera mise à profit lors de la performance. Ce pendant la co-énonciation n'est pas prise en considération.* »<sup>5</sup>

La problématique de Chomsky se concrétise dans cette question : Comment expliquer « *l'aptitude du locuteur à produire et à comprendre instantanément des phrases nouvelles qui ne sont pas semblables à celles qu'il a entendues auparavant.* »<sup>6</sup>

Chomsky voit l'élément décisif dans la créativité de la langue, la capacité du sujet parlant de produire « *spontanément ou de percevoir et de comprendre un nombre infini de phrases que, pour la plupart, on n'a jamais prononcées ni entendues auparavant.* »<sup>7</sup>

En réalité, ce que Chomsky appelle aspect créateur du langage, c'est l'aptitude qui se voit manifestée en chaque locuteur ~ auditeur et qui est appelée par Chomsky " sa compétence " : « *La compétence est le système de règles intériorisé par les sujets parlants et constituant leur savoir*

---

<sup>1</sup> - Publié en 1957, trad. franç. : *Structures syntaxiques*, Paris, Le seuil, 1969.

<sup>2</sup> - Publié en 1965, trad. franç. : *aspects de la théorie syntaxique*, 1971.

<sup>3</sup> - Recueil d'articles publié 1972; trad. franç. : *Question de sémantique*, Paris, Le seuil, 1975.

<sup>4</sup> - Chomsky (Noam), *Trois modèles de description du langage*, dans *langages* no. 9, Mars 1968, P.52.

<sup>5</sup> - Henriette Gezundhajt, SELF, Université de Toronto, 1997-2000.  
<http://www.Linguistes.com/courant/courant.htm/19/02/24>.

<sup>6</sup> - N. Chomsky, *aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, 1997, pp. 57-58.

<sup>7</sup> - Nicolas Rwet, *Langage*, no. 4, décembre 1966.

*linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un membre infini de phrases inédites. »<sup>1</sup>*

D'après cette définition, la compétence pour un sujet parlant français, est la possibilité qu'il a de construire, de connaître et de comprendre des phrases grammaticales ; elle se représente sous la forme d'un système fini de règles explicites et ordonnées qui permettent d'engendrer un ensemble infini de phrases correctes d'une langue. Cet ensemble d'éléments et de règles que met en œuvre le sujet parlant, qu'il exploite, auquel il se conforme, quand il parle, est la LANGUE.

Nous possédons une connaissance qui nous permet de nous exprimer dans notre langue, c'est notre compétence linguistique. Toute personne, qui parle une langue, a cette compétence de parler sa langue et cette COMPÉTENCE est sous-jacente à tous ses actes de paroles, à sa PERFORMANCE linguistique qui est « *la réalisation concrète, dans des énoncés, de ce pouvoir qu'est la compétence ; c'est-à-dire la matérialisation du système de la langue dans des actes de parole, avec toutes leurs limitations neurologiques, physiologiques, psychologiques et psychopathologiques, avec aussi toutes leurs variations individuelles.* »<sup>2</sup>

En outre, la PERFORMANCE se définit « *par l'ensemble des contraintes qui s'exercent sur la compétence pour en limiter l'usage : la performance, qui correspond partiellement à la parole Saussurienne, rend compte des utilisations diverses de la langue dans les actes de parole.* »<sup>3</sup>

Il est remarquable qu'il y a un rapprochement entre la distinction **langue / parole** et le concept chomskyen de **compétence / performance** ; la compétence étant la connaissance que locuteur ~ auditeur a de sa langue et la performance l'emploi affectif de la langue dans les situations. Mais signalons que Chomsky exprime la réserve suivante :

*« La distinction **compétence / performance** que j'établis ici est en rapport avec la distinction langue / parole faite par Saussure ; mais il convient de rejeter la conception de celui-ci, pour qui la langue n'était un inventaire systématique des données, et de retourner plutôt à la conception de Humboldt, pour qui la compétence était un système sous-jacent de processus génératif. »*<sup>4</sup>

En réalité, la notion de compétence est étroitement liée à celle de créativité du langage. Celle-ci est l'aptitude du sujet parlant à engendrer un

---

1 - Jean Dubois et alli, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Op.cit., P. 100.

<sup>2</sup> - George Mounin, *La linguistique du 20<sup>e</sup> siècle*, Op. cit, P. 200.

<sup>3</sup> - Jean Dubois, *Dictionnaire de linguistique*, Op. cit, P. 100.

<sup>4</sup> - Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, Paris, 1971, P. 4.

nombre infini de phrases qu'il n'a jamais entendues. C'est sur ce point que la compétence différerait de la langue selon Saussure, envisagée comme fait collectif, une source dans laquelle la parole puise en quelque sorte. La compétence, par contre, est envisagée comme capacité du sujet parlant.

### La linguistique énonciative

Les deux linguistes Roman Jakobson dans ses *Essais de linguistique Générale*<sup>1</sup> et Emile Benveniste dans ses Problèmes de Linguistique Générale sont les précurseurs de l'approche d'énonciation, ils ont adopté une nouvelle perspective dans laquelle ils ont transmis la primauté des analyses linguistiques à la parole et au sujet parlant.

Benveniste déclare « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. »<sup>2</sup>

Benveniste distingue, en ce qui concerne "l'emploi des formes", les conditions d'emploi morpho-syntaxiques d'une part, et, de l'autre, les conditions d'emploi de la langue. Ce sont ces dernières qu'il explore ainsi :

*« C'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation [...]. Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur et qui suscite un autre énonciation en retour. »*<sup>3</sup>

D'un autre terme, l'énonciation est une mise en ordre de l'ensemble des mots, groupes de mots de la langue dans un but précis, à un moment donné, dans un lieu donné, effectué par un locuteur donné. L'assemblage de ces éléments de la part du locuteur a un résultat : l'énoncé qui peut être un simple mot, un groupe des mots ou une phrase ou ensemble de phrases.

L'analyse linguistique de ces énoncés n'est plus, comme avec les structuralistes, la mise en relief des structures ou des possibilités de combinaisons mais c'est l'analyse « *de l'acte même de produire un énoncé et non simplement l'énoncé lui-même composé.* »<sup>4</sup> C'est pourquoi, les énonciativistes considèrent leur approche comme une réaction face aux excès du structuralisme. À leur avis, l'énonciation redonne la place qui lui revient au sujet parlant.

---

<sup>1</sup> - Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.

<sup>2</sup> - Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 2, « *L'appareil formel de l'énonciation* », Gallimard TEL, 1974, P. 80.

<sup>3</sup> - Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Op.cit.,Pp. 80-81.

<sup>4</sup> - Henriette Gezundkajet, OP. cit., htm./19/02/24.

Chez les énonciativistes, la langue n'est plus considérée comme un objet, ils la traitent comme un acte de parole. Dans cette perspective le linguiste ne décrit plus la langue mais la connaissance que les sujets parlants ont de la langue. Jacques Moeschler, l'un des disciples de ce courant définit la linguistique comme, « *l'étude des connaissances que les sujets parlants ont de la langue, connaissances qui sont à l'origine de leur capacité à formuler des jugements sur la caractère grammatical ou non grammatical des formes, sur leur interprétabilité ou ininterprétabilité, leur caractère ambigu ou univoque, leur unicité ou leur multiplicité de sens.* »<sup>1</sup>

Au contraire des structuralistes qui considèrent la langue comme « *instrument de communication* »<sup>2</sup> pour un échange verbal idéal sans prendre en considération les conditions psychosociales des interlocuteurs, la linguistique énonciative explique qu'« *on ne peut étudier le sens sans envisager son corrélat, le référent ; on ne peut analyser la compétence linguistique en évacuant la compétence idéologique sur laquelle elle s'articule ; on ne peut décrire un message sans tenir compte du contexte dans lequel il s'enracine, et des effets qu'il prétend obtenir.* »<sup>3</sup> Selon les disciples de la linguistique énonciative, il n'ont pas donc possible d'isoler le discours du sujet parlant de la situation de la parole dans laquelle a lieu l'acte de l'énonciation : il est aussi nécessaire de mettre en évidence les conditions sociales du sujet parlant au cas de l'analyse linguistique.

Il est à signaler que tout locuteur, en prenant la parole, établit un ensemble de trois coordonnées liées à la situation d'énonciation :<sup>4</sup>

-un repère subjectif, la « première personne », le **Je** ; par rapport auquel se déterminent d'une part la « deuxième personne », c'est-à-dire le destinataire de l'énoncé, donc **Tu** (ou **Vous**), d'autre part le reste, celui ou ceux qui ne participent pas au dialogue, mais dont on parle, la « troisième personne » (la personne absente, disent les grammairiens arabes) ;

-un repère temporel, le maintenant, moment de l'énonciation, soit un présent avant et après lequel se situent respectivement le passé et l'avenir ;  
un repère spatial, le ici, c'est-à-dire l'endroit où se trouve l'énonciateur, ce qui permet de définir la proximité et l'éloignement.

---

<sup>1</sup> - Jacques Moeschler, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin, 2000, P. 12.

<sup>2</sup> - André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, OP. cit., P. 4.

<sup>3</sup> - C. Kerbrat – Orecchioni, *l'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, A. Colin, Paris, 1980, P. 8.

<sup>4</sup> - Christian Baylon et Paul Fabre, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan, 1999, PP. 168 – 169.

## La pragmatique

Dans la littérature linguistique, on rencontre souvent le terme de pragmatique pour désigner un champ de recherche qui coïncide fortement celui de la théorie de l'énonciation. Il s'agit en fait de traditions et de problématiques un peu différentes, déjà en place dès les années 30. Les théories de l'énonciation, qui sont surtout le fait de linguistes européens, se préoccupent en particulier d'embrayeurs, de modalités, de discours rapporté, etc. Tandis que la pragmatique s'est développée essentiellement dans le domaine anglo-saxon autour de la problématique des actes de langage. Ces deux courants tendent inévitablement à se mêler, refusant tous deux la démarche linguistique qui consiste à poser des structures extérieures à l'activité d'énonciation.

La pragmatique s'intéresse aux rapports que les utilisateurs du langage entretiennent avec ce dernier, à la relation entre les signes linguistiques et leurs signifiés d'une part, et les utilisateurs qui les interprètent d'autre part. Elle a réagi les excès du structuralisme prêtant une attention trop exclusive aux structures syntaxiques et aux unités de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> articulation. Elle envisage le langage en référence aux interlocuteurs et à la situation du discours. Elle rend ainsi à la personne humaine sa place dans la linguistique, elle prend en compte les éléments de la langue dont le sens dépend des circonstances de l'acte de parole.

Le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse la définit sommairement ainsi :

*« Approche linguistique qui se propose d'intégrer à l'étude du langage le rôle des utilisateurs de celui-ci, ainsi que les situations dans lesquelles il est utilisé. »*<sup>1</sup>

Dominique Maingueneau affirme cette notion en disant que, « la pragmatique constitue un composant de la langue, à côté du composant sémantique et du composant syntaxique. Ce composant pragmatique est issue de la tripartition inaugurée par le philosophe américain Charles Morris qui distinguait trois domaines dans l'appréhension de tout langage, formel et naturel :

- 1) la syntaxe, qui concerne les relations de signes aux autres signes;
- 2) la sémantique qui traite de leurs relations avec la réalité ;
- 3) la pragmatique qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> - *Le Grand dictionnaire encyclopédique*, Larousse, Paris, Larousse, 1987, P. 8412.

<sup>2</sup> - D. Maingueneau, *les Termes clés de l'analyse du discours*, Edition du seuil, Paris, 1996, P. 65.

Le langage se décompose donc en trois parties : la syntaxe, qui étudie les signes et leurs relations aux autres signes ; la sémantique, qui étudie les signes et leurs relations au monde extérieur et la pragmatique, qui étudie ces signes et leurs relations aux usagers. Selon cette répartition, on peut voir la pragmatique dans la dépendance de la syntaxe par rapport au contexte d'emploi et à l'usage ou bien encore comme le fait de rendre compte du sens des expressions et des phrases en fonction des usages auxquels elles servent.

Dans cette conception la pragmatique nous paraît dissociée de la sémantique, l'usage séparé du sens. Deux questions se posent donc : y a-t-il une part de composant sémantique qui échappe à la pragmatique ? Si oui, laquelle ? Dominique Maingueneau y répond :

*«Pour beaucoup la position de compromis la plus aisément admissible consiste à distinguer une sémantique représentationnelle qui étudierait les conditions de vérité d'une phrase et une sémantique « pragmatique » qui prendrait en compte ce qui échappe à la première en particulier [...] les embrayeurs: je, tu; les déictiques temporels (maintenant, demain...) ou spatiaux (ici, à gauche ...)»<sup>1</sup>*

On peut donc dire qu'une des dichotomies fondamentales sur lesquelles s'est exercée la pragmatique est celle entre énoncé et contexte. Et par conséquent la pragmatique se définit comme *«l'étude du langage en contexte.»<sup>2</sup>*

Finalement, il est à signaler que le domaine de la pragmatique linguistique, à strictement parler, s'arrête à la sémantique. Cependant la frontière entre la linguistique et la pragmatique est sujette à discussion, selon que l'on considère que les règles d'usage d'expressions linguistiques font partie de leur signification, ou qu'elles sont indépendantes. En tout état de cause, l'un des buts de la pragmatique est d'expliquer, à l'aide de principes généraux et non linguistiques les conclusions qu'on est amené à tirer pour comprendre les énoncés.

## **Conclusion**

Il est constant que la distinction sévère entre la langue d'une part et la parole d'une autre part est due à Saussure, tout au moins, dans sa forme la plus nette et la plus précise.

Le moment est venu maintenant de la reprendre, en parlant des expériences recueillis dans notre étude. D'après Saussure, la langue est le

---

<sup>1</sup> - D. Maingueneau, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Dunod, Paris, 1997, P. 4.

<sup>2</sup> - D. Maingueneau, *Pragmatique pour le discours littéraire*, P. 3.

système d'expression globale qui sert de moyen de compréhension à l'intérieur d'une certaine communauté humaine. Elle constitue un système de signes, dans lesquels concept et image acoustique sont unis pour former un tout. Elle est aussi un bien social ou, pour mieux dire, une disposition propre et commune à tous les membres d'une communauté linguistique. La parole, au contraire, se borne à évoquer une faible partie de cet ensemble dont elle se sert pour exprimer une pensée ou un sentiment particulier, momentané et strictement individuel. Pour lui, le véritable objet à l'analyse linguistique est la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.

Analysons ce point de vue qui est à la base de plusieurs théories contemporaines. Quand nous examinons comment la langue s'élabore peu à peu chez chaque homme, nous constatons que c'est indubitablement la parole, plus précisément la parole des autres, qui produit la langue. Les mots et les phrases que l'individu entend au cours de sa croissance le font entrer peu à peu dans la communauté linguistique de son peuple. Ces mots et ces phrases sont de la parole, ils ont leur racine dans la langue d'autrui et ce sont ces paroles qui s'impriment finalement dans la conscience pour s'y reconvertir peu à peu en langue, sous l'espèce d'une forme déposée et cristallisée. Bien entendu, la transformation de la parole (entendue ou lue) en langue ne cesse pas chez l'homme adulte. Lui aussi accueille de temps à autre de nouvelles possibilités d'expression, qu'il incorpore à son fonds linguistique pour s'en servir plus tard. La parole est donc « *l'usage de la langue dans une situation déterminée, l'utilisation des moyens linguistiques nécessaires à la communication de la pensée.* »<sup>(1)</sup> La langue - même « *se transforme peu à peu sous l'action des moyens d'expression nouveaux créés par la parole. La parole est une force motrice qui pousse en avant la langue.* »<sup>(2)</sup>

Une fois que l'individu s'est élevé au niveau linguistique de la communauté, il y jouit vraiment d'une certaine liberté d'allures. Il lui est maintenant possible, non seulement de s'exprimer, mais aussi de s'exprimer, dans certaines limites, d'une façon personnelle. Il n'est plus obligé de se borner à répéter ce que lui fournit la langue ; en somme il acquiert la possibilité de s'extérioriser lui-même.

Cela nous interprète l'évolution de la dichotomie langue ~ parole à partir de Saussure jusqu'à la pragmatique linguistique.

---

<sup>(1)</sup> W. Wartburg, *Problèmes et méthode de la linguistique*, Paris, P.U.F., 1969, p. 285.

<sup>(2)</sup> Ibid., P. 287.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ahmed Fahmi, *Le fonctionnalisme en linguistique*, Le Caire, Nahdate Misr, 1984.
- André Martinet et al., *La linguistique, Guide alphabétique*, Denoël, Gonthier, 1969.
- André Martinet, *Éléments de Linguistique générale*, Paris, P.U.F., 1980.
- André Martinet, *Pour une linguistique des langues*, in *linguistique*, V. 37. 1/2, Paris, P.U.F., 2000.
- André Martinet, *La pertinence*, in *linguistique*, no. 37. 1/2, 2000.
- André Martinet, *Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Hjelmslev* ; in *linguistique* Volume 36, Paris, P.U.F., 2000, P. 79.
- Colette Feuillard, *Le fonctionnalisme d'André Martinet*, in *linguistique* 37. F. 1, 2001, Paris, P.U.F., P.9.
- Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Le Seuil, 1996.
- Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 2 , Paris, Gallimard, 1974.
- Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1980.
- Frédéric François, *La linguistique*, Paris, P.U.F., 1980.
- Georges Mounin, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971.
- Georges Mounin, *La linguistique du 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., 1975.
- Jacques Moeschler, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A colin, 2000.
- Jean Louis Chiss et alli, *Linguistique française*, 1, Paris, Hachette, 1993.
- Jean Lyons, *Linguistique générale*, Paris, Larousse, 1970.
- Jean Michel Builles, *Manuel de la linguistique descriptive*, Paris, Nathan, 1998.
- Kerbrat - Orecchioni (C.), *L'énonciation . De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. colin, 1980.
- Leonard Bloomfield, *Langage*, Trad., franc., *Le langage*, Paris, Payot, 1970.
- Louis Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Trad, franc., Paris, Minuit, 1968.

Marina Yaguelles, *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, 1981.

Noam Chomsky, *structures syntaxiques*, Paris, Le seuil, 1969.

- *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Le seuil, 1971.

- *Questions de sémantique*, Paris, Le seuil, 1977.

- *Trois modèles de description du langage*, in *langages*, no.9, Mars 1968.

Nicolas Rwet, *Langages*, no. 4, décembre 1966.

Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.

Von wartburg (W.), *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, P.U.F, 1969.

### **Dictionnaires consultés**

- Georges Mounin et alli, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadrige/ P.U.F, 1995.

- Jean Dubois et alli, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.

- Larousse (Pierre), *Le grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, paris, Larousse, 1986.

- Petit Robert<sup>1</sup>, Dictionnaires Le Robert, 1981

### **Articles sur l'Internet**

Henriette Gezundhajn, SEIF, Université de Toronto, 1997 – 2000, <http://www.Linguistique.com/courants/courant.htm>.